



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-33920>

Département(s) de publication : **62, 59**

Annonce n° **25-33920**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-122090

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 25/10/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté d' Agglomération de Lens Lievin

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24620036400080

**Ville :** Lens cedex

**Code postal :** 62302

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 62, 59

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Construction d'un restaurant scolaire et accueil périscolaire - rue Paul Tételin à Servins (62)

**Type de marché :** Travaux

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le lot n° 1 - Gros Oeuvre a été attribué à l'entreprise MIROUX (62) pour un montant de 185 201,00 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 2 - structure - charpente bois - couverture - bardage a été attribué à l'entreprise Alternative bois concept (62) pour un montant de 400 028,48 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 3 - Menuiseries extérieures - occultations a été attribué à l'entreprise Altomare Altalu (62) pour un montant de 140 500,00 euros HT issu de l'acte d'engagement après négociation. Le lot n° 4 - Plâtrerie - isolation - menuiseries intérieures - agencements - faux plafonds a été attribué à l'entreprise Trione construction (62) pour un montant de 150 000,00 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 5 - Carrelages - faïences a été attribué à l'entreprise AVANTI (80) pour un montant de 29 960,55 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 6 - Electricité - courants forts - courants faibles a été attribué à l'entreprise LESOT (62) pour un

montant de 43 092,17 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 7 - Plomberie sanitaire - chauffage - ventilation a été attribué à l'entreprise SAMIT (62) pour un montant de 237 998,47 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation. Le lot n° 8 - Equipements de cuisine a été attribué à l'entreprise Cofrino (59) pour un montant de 51 000,00 euros HT issu de l'acte d'engagement après négociation. Le lot n° 9 - Peintures - revêtements de sols souples a été attribué à l'entreprise Creadecor (62) pour un montant de 25 836,15 euros HT issu de l'acte d'engagement après négociation. Le lot n° 10 -VRD - Tamponnement EP - Aménagements paysagers a été attribué au groupement Artois environnement/Bonnet Paysages (62) pour un montant de 122 724,36 euros HT issu de l'acte d'engagement après deuxième négociation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/03/2025**